

DÉPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

OFFICE DE TOURISME DU BOULONNAIS
CÔTE D'OPALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION

ARRONDISSEMENT
DE BOULOGNE-SUR-
MER

N° T210902

Le 13 septembre deux mille vingt et un, à seize heures, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Boulonnais s'est réuni en Salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, sur une convocation en date du 10 août 2021,

OBJET :
Création et
modifications de
postes

Etaient présents : M. CUVILLIER, Mme JUILIEN-PEUVION, Mme LEMAIRE, Mme PASSEBOSC, M. SUSLAMARE, M. BARILLON, M. LOUVET, M. WADOUX membres titulaires du Comité de Direction,

M. CARTON, membre suppléant, représentant M. LECLERCQ
M. DAMBOISE, membre suppléant, représentant Mme BECHET
M. RAMET, membre suppléant, représentant M. BOUZIN
Mme KANDOT, membre suppléant, représentant M. SIRUGUE

Absents excusés :

M. LECLERCQ, membre titulaire représenté par M. CARTON
Mme BECHET, membre titulaire représentée par M. DAMBOISE
M. BOUZIN, membre titulaire représenté par M. RAMET
M. SIRUGUE, membre titulaire représenté par Mme KANDOT

M. FOURCROY, M. GODEFROY, M. BOUTLEUX, M. CHOCHOIS, M. DUMAINE,
M. BREBION, MME CHAMONIN, M. HENNUYER, M. POUCE membres titulaires,

M. ETIENNE, M. BOURGEOIS, M. BARBARIN, Mme DRUJENT, M. FARRANDS,
M. FEUTRY, Mme BARDEAUX, Mme POQUET, M. LOGIE, M. HENNEQUIN, Mme BRUNELLOT, M. LAVIEVILLE, M. LOMBART, M. WACOGNE, M. JOYE, M. REGINENSI,
M. OLIVIER, membres suppléants.

M. DAMBOISE est désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Réajustement du tableau des effectifs - Créations et modifications de postes

Lors du Comité de Direction du 17 janvier 2017, il a été décidé de la création de postes afin que l'Office de Tourisme puisse fonctionner dans les meilleures conditions et assurer les missions de service public qui lui sont confiées.

Depuis, l'Office de tourisme ne cesse de se structurer dans ses missions, devant faire appel à du personnel qualifié, tout en mettant en place une politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

Aussi, il est proposé au Comité de direction de bien vouloir valider les créations et transformations de postes suivants :

CRÉATION			
FONCTION	Heures hebdomadaires	Echelon	Contrat
Conseiller(e) en séjour	35h/semaine	1.1	CDI

FONCTION PRÉCÉDENTE	NOUVELLE FONCTION	Heures hebdomadaires	Contrat
Chargé(e) de développement commercial et des partenariats Echelon 1.3	Chargé(e) de développement commercial et des partenariats Echelon 2.1	35h/semaine	CDI
Assistant(e)-Comptable Echelon 2.3	Assistant(e)-Comptable Echelon 2.4	35h/semaine	CDI
Responsable du pôle accueil 2.2	Responsable du pôle accueil 2.3	35h/semaine	CDI
Directeur du Pôle Plaisance CDD	Directeur du Pôle Plaisance Mise à disposition CAB	14h/semaine	3 ans

LE COMITÉ DE DIRECTION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2221 à L2221-10 et R 2221-1 à R 2221-52,

VU le Code du Tourisme et notamment les articles L133-1 à L133-10, L134-6, R133-1 à R133-18 et R134-12,

VU la Convention Collective Nationale des Organismes de Tourisme n°3175,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 30 Juin 2016 instituant l'Office de Tourisme Intercommunal du Boulonnais-Côte d'Opale sous la forme d'un Etablissement public Industriel et Commercial, à compter du 1^{er} Janvier 2017,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 13 Octobre 2016 approuvant les statuts de l'Office de Tourisme du Boulonnais-Côte d'Opale et désignant les membres au sein du Comité de Direction,

CONSIDÉRANT la délibération du Comité de Direction approuvant la convention d'objectifs,

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier et de créer des postes supplémentaires pour le bon développement des missions de l'OTBCO,

ENTENDU M. CUVILLIER, le rapporteur en Comité de Direction,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve la création des postes suivants :

CRÉATION			
FONCTION	Heures hebdomadaires	Echelon	Contrat
Conseiller(e) en séjour	35h/semaine	1.1	CDI

FONCTION PRÉCÉDENTE	NOUVELLE FONCTION	Heures hebdomadaires	Contrat
Chargé(e) de développement commercial et des partenariats Echelon 1.3	Chargé(e) de développement commercial et des partenariats Echelon 2.1	35h/semaine	CDI
Assistant(e)-Comptable Echelon 2.3	Assistant(e)-Comptable Echelon 2.4	35h/semaine	CDI
Responsable du pôle accueil 2.2	Responsable du pôle accueil 2.3	35h/semaine	CDI
Directeur du Pôle Plaisance CDD	Directeur du Pôle Plaisance Mise à disposition CAB	14h/semaine	3 ans

Fait et délibéré en séance et rendu exécutoire, le 13 septembre 2021.

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

30 SEP. 2021



Le Président,
Frédéric CUVILLIER.